

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1002

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

AJAL OTMANE

Date de naissance :

1948

Adresse :

95 RUE OURJOUANE APPARTEMENT RAHAT

CASA

Tél. : 06 12 33 31

Total des frais engagés

786 60

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : M 109 2020

Nom et prénom du malade : Tenzali SAADELLAH Age: 71 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

22 SEP. 2020

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le 22 SEP. 2020

Signature de l'adhérent(e) :



Abou

Maroc

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
<i>M/09/2020</i>	<i>5</i>		<i>300,00</i>	<i>J.F. IDRISS ALI SIDI MAMZOUR HEPATO-GASTROENTEROLOGUE ET PROCTOLOGUE Angle Avenue Abou Chouaib Douttale et Abou Abdellah Chabani Ray Al Masjid - Casablanca - Maroc Tél: 05 22 28 61 57</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>HARMACIE AL AMANA Mme. Alaaoui Sounni Samira Docteur en Pharmacie 13, Rue Anfa Le Beaujardin Casablanca - Tél: 05 22 39 09</i>	<i>11.09.20</i>	<i>486,60</i>

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. A horizontal line with arrows at				

**Spécialiste en hépato-gastro-entérologie et proctologie**

- Hépatite virale, Estomac, Vésicule biliaire et Intestins
- Proctologie médicale et chirurgicale
- Certificat universitaire d'échographie
- Fibroscopie digestive et coloscopie
- Ancien Médecin au CHU Ibn Rochd

خاتمة في أمراض الكبد و أمراض المخرج

• التهاب الكبد الفيروسي ، المعدة : المغارة والأمعاء

• أمراض المخرج

• جراحة البواسير

• دبلوم الفحص بالصدى

• المنظار الداخلي

طبية سابقة بالمركز الاستشفائي ابن رشد

Casablanca, Le :

١١٠٩١٢٥

Tenzah Saadka

79.50

1) Zetotax +

S.V.

2) 3.5g lait au besoin

S.V.

3) forte x

S.V.

60.00 x 3 sachet

4) Medivec 600

8g x 2 /

5) 10.6g x 2 /

6) Hemofast 100

20.8

LOT	200963
EXP	04 2023
PPV	60.00

Hemofast®
Pommade

19,60

0622 28 61 57

docteuribnghazala@gmail.com

رقم 285، ملتقى أبو شعيب الدعائين، بعد الماء الشباعي، حي المسجد، 2 مارس - الدار البيضاء (أمام إعدادية الغرالي للبنين و صيدلية ناصر)

رقم 285 angle Abou Chouaib Doukkali et Abdellah Chabani, Hay Al Masjid, 2 Mars (Devant pharmacie Nasser et collège El Ghazali garçons)

maphar

Z. Zerara, Ain Seba, Casablanca, Maroc
FORLAX 10G SAC B20

P.P.V. : 73.50 DH

Exp : 11/2022

6118001181193

60,00
LOT 200963
EXP 04 2023
PPV 60.00

60,00
LOT 200963
EXP 04 2023
PPV 60.00

60,00

PPC : 134 DH 00

A standard linear barcode used for product identification.

5 420044 310395

134,00
Dr. BIBI GHAZALAH ALMAZZAH
HEPA TO - ULOOQE
DR. BIBI GHAZALAH ALMAZZAH
285. ANG AVENUE 4A, HUAIBID DOKKAH
Abdullah Chahar
Qasabdarieh - 134,00
13, Rue Amri - Bejaia
Decouver en vente
Mme. Amin Soudi Sardra

Caserne - Tél : 05 22 39 09 70
PHARMACIE AL MAMA

meddy

134,00

T = 186.60